

EXPOSITION UNIVERSELLE SHANGHAI 2010 PAVILLON PARIS-ÎLE-DE-FRANCE



Colloques

« Paris Île-de-France :

un fleuve, un territoire, un mode de vie »

Shanghai 12-17 juillet 2010

Sommaire

▶ Le mot de Yann Arthus-Bertrand	p.05
▶ Préambule	p.06
▶12-1 Ouverture	p.07
 Première Conférence: « Mise en valeur du patrimoine » 1. Le patrimoine urbain 2. Patrimoine naturel et biodiversité 3. Création architecturale et développement durable 4. Ingénierie culturelle et tourisme métropolitain 	p.08 p.08 p.09 p.10 p.12
 Deuxième conférence : Développement des technologies et innovations » 1. Eau et assainissement 2. Efficacité énergétique et nouvelles ressources 3. Nouveaux modèles de déplacements 	p.13 p.13 p.14 p.16
 ▶ Troisième conférence : « Développement des territoires » 1. Projets métropolitains de développement durable : planification et stratégies 2. Penser la ville en termes de coûts globaux, financer les investissements 	p.18 p.18 p.18
► Une ville harmonieuse dans un territoire durable :	
La consultation internationale du Grand Paris	p.19
Faire Métropole : comment articuler efficacité économique et équité sociale et territoriale ? Développement urbain, pouveoux regarde : quelles formes et quelles.	p.20
2. Développement urbain, nouveaux regards : quelles formes et quelles méthodes de projet pour les quartiers de demain ?	p.21
 Fleuves, paysages et repères métropolitains : comment renouveler l'identité métropolitaine ? Faire face aux mutations environnementales : comment concevoir 	p.22
nos métropoles à l'heure du changement climatique ?	p.23
 SIDE EVENTS 1. Regards sur la terre 2010 : villes, changer de trajectoire ? 2. L'Institut des métropoles durables 3. Métropole 3.0 - Paris Métropole à Shanghai 	p.24 p.24 p.24 p.25
► Remerciements	p.26

➤ Le mot de **Yann Arthus-Bertrand**, Parrain du Pavillon Paris lle de France :

Être le parrain du pavillon Paris Île-de-France à l'Exposition Universelle de Shanghai est pour moi un honneur et une grande satisfaction. J'ai en effet le sentiment de prolonger ainsi, d'une certaine façon, la mission que je me suis donnée avec ma Fondation, GoodPlanet : sensibiliser et éduquer le public le plus large à la préservation de l'environnement, à la nécessité d'aller vers un développement plus durable, vers des modes de consommation plus responsables.

Or, cette Exposition Universelle a choisi comme thème général « Better city, better life » : c'est le grand défi de ce que sera l'urbanisation au XXIe siècle, de ses formes et de son contenu, de la place qui y sera réservée à l'être humain, de la réponse qui sera apportée à son aspiration à un monde meilleur.

Les villes ont été pendant longtemps le foyer des progrès de notre civilisation ; elles sont aujourd'hui le lieu où se

concentrent tous les problèmes résultant d'un développement incontrôlé; elles peuvent être demain le point de départ d'une marche vers un développement véritablement durable.

Les trois partenaires qui se sont associés pour réaliser ensemble un pavillon à l'Exposition Universelle, la Ville de Paris, la Région Île-de-France, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (et à travers elle les grandes entreprises françaises), ont à montrer leurs réalisations en la matière et à présenter les technologies de pointe qui changeront les villes et les conditions de vie de leurs habitants.

Elles contribueront ainsi à l'immense confrontation universelle des idées et des technologies qui aura lieu à Shanghai, en même temps qu'elles mettront en valeur les atouts et l'attractivité de notre région capitale.



Yann Arthus-Bertrand

©Yann Arthus-Bertrand/Altitude Photo extraite du livre Paris Vu du Ciel / Ed. Le Chêne

Préambule

Les mutations à l'œuvre dans les grandes métropoles et leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques invitent les grandes villes à inscrire leur stratégie territoriale dans un développement durable.

Du 12 au 17 juillet 2010, le Pavillon Paris-lle de France de l'Exposition Universelle à Shanghai a organisé un colloque réunissant des professeurs d'universités, des architectes, des élus, des entreprises et des acteurs locaux, avec l'objectif de confronter les politiques urbaines et de développement régional mises en œuvre à Paris et en lle de France ainsi qu'à Shanghai et dans sa région.

Après avoir vivement remercié les co-organisateurs chinois - l'Université de Tongji, l'Institut de recherche en urbanisme et design de Shanghai et l'Association des urbanistes de Shanghai - Jean-Vincent PLACE, Président de

l'Association PARIS ILE DE FRANCE Expo 2010 Shanghai et Vice Président de la Région Ile de France, Pierre MANSAT et Jean-Luc LAURENT, ont présenté les conférences organisées autour de trois thèmes :

- la mise en valeur du patrimoine les 12 et 13 juillet,
- le développement des technologies et les innovations les 14 et 15 juillet,
- le développement des territoires les 16 et 17 juillet, la journée du 17 juillet étant consacrée à la consultation internationale du Grand Paris.

Chaque conférence comprenait plusieurs ateliers au cours desquels les débats ont traité de manière égale des expériences franciliennes et chinoises. On trouvera ci-après une synthèse de ces travaux.



► 12-1 **Ouverture**

M. Dimitri KERKENTZES, représentant Vicente LOSCERTALES, Secrétaire Général du Bureau International des Expositions, comptant 157 Etats membres, salue la présence du pavillon « Paris-Île de France : un fleuve, un territoire, un mode de vie » au sein de la zone des meilleures pratiques urbaines qui réunit les représentations d'une soixantaine de villes du monde.

Il félicite l'association PARIS ILE-DE-FRANCE Expo 2010 Shanghai d'avoir pris l'initiative d'organiser ce cycle de conférences sur le thème de l'innovation dans la métropole durable, apportant ainsi une contribution importante et vivante à la construction de la qualité de vie urbaine, thème de cette exposition universelle, « Better City, Better Life ». Les travaux et conclusions de ces colloques créeront les bases de la plateforme d'échanges et de partenariats entre villes du monde, legs spirituel de cette grande exposition. Si la ville de demain est « une ville qui s'ouvre, qui innove et qui partage au-delà de ses portes ...une ville qui peut à la fois penser globalement et agir localement », alors Paris et l'Île de France qui ont une histoire et un patrimoine remarquables, montrent par leur présence à Shanghai, qu'elles continueront au 21ème siècle à être des phares de l'humanité.



Le Pavillon Paris IDF pendant la semaine consacrée aux Galeries Lafayette

Anne HIDALGO, Première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture, et Jean Luc LAURENT, Maire du Kremlin Bicêtre, délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, conseiller régional d'Ile de France, Jean Yves DURANCE, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ouvrent ce colloque qui permet à deux métropoles mondiales, sièges d'un grand nombre d'entreprises, Shanghai (20 millions d'habitants sur une zone agglomérée de 6 300km²) et la métropole francilienne (11,4 millions d'habitants, 600 000 entreprises sur une superficie de 12 000 km²) de confronter leurs expériences concrètes, leurs stratégies et leurs projets.

La réussite de la transition vers la métropole durable du 21ème siècle conjuguant vitalité économique, lutte contre le dérèglement climatique, mixité sociale, complicité avec la nature, exige de faire preuve de pédagogie. A cet égard, la consultation internationale « Grand Paris » qui a réuni dix équipes pluridisciplinaires (architectes, économistes, sociologues, climatologues...), présentée à la fin du colloque, apporte une contribution importante au renouveau de la pensée urbaine contemporaine.

Dans son exposé introductif, Laurence TUBIANA, Directrice de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, souligne à quel point les villes génèrent des références essentielles, donnent l'image du pays et sont les lieux où se jouent les styles de vie. Si aucune ville n'a la solution aux défis posés par le développement durable, nombre d'entre elles s'interrogent sur le long terme, expérimentent et innovent. C'est pourquoi, parallèlement aux grandes négociations internationales, la construction d'un réseau d'échanges d'innovations et de bonnes pratiques urbaines peut être une façon de progresser concrètement.

▶ Première Conférence

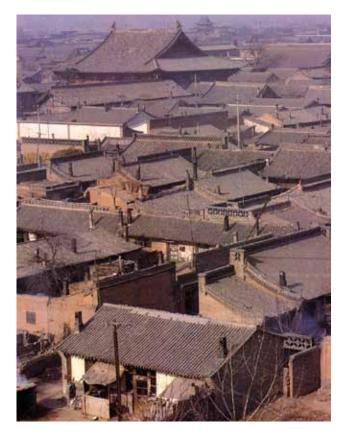
« Mise en valeur du patrimoine »

1. Le patrimoine urbain

L'architecte et historien **Pierre PINON** rappelle en introduction comment dans les villes européennes et à Paris, le patrimoine urbain a été mis en valeur progressivement, particulièrement en ce qui concerne le patrimoine vernaculaire ou longtemps considéré comme mineur. La mise en place en France depuis le 19^e siècle d'une série de lois, règlements et institutions, a permis cette protection, à l'exemple de celle des quartiers historiques de la Capitale ou des quartiers d'affaires haussmanniens, construits au 20^e siècle. Mais dans la plupart des quartiers périphériques de Paris, les quartiers « insalubres » ont été rénovés et remplacés par les « grands ensembles » dans les années 1960 et 1970.



A Rénovation du quartier Xi Jie de Du Jiang Yan (province Si Chuan) Source : diaporama présenté par ZHOU jian



Toits de bâtiments chinois anciens Source : diaporama présenté par ZHOU Jian

De leur côté, comme l'a indiqué le professeur RUAN Yisan, les villes chinoises ont été fortement modernisées et rénovées au siècle dernier avec des immeubles de grande hauteur et de larges voies pour favoriser la circulation. Les quartiers et les villages qui ont reçu un label historique et culturel ont également fait l'objet d'une forte protection patrimoniale. Ces derniers sont en proportion bien moindre qu'en Europe car les besoins de modernisation y étaient d'une manière générale beaucoup plus importants.

PARIS

AND SEA

CEDENTIFICATION

CELECTION

CONTROL

CELECTION

CONTROL

CELECTION

CELE

Au titre des bonnes pratiques, la transformation en cours de la périphérie nord est de Paris et des entrepôts Mac Donald, présentée par **Elisabeth BORNE**, Directrice de l'urbanisme de la Ville de Paris, et **Alexandre LABASSE**, Directeur du Pavillon de l'Arsenal (Paris), montre comment le patrimoine urbain industriel de la seconde moitié du 20ème siècle est aujourd'hui pris en compte dans le respect des principes du développement durable.

En Chine, avec des objectifs similaires bien qu'à une autre échelle, la reconstruction d'un ensemble urbain ancien mais insalubre d'une petite ville du Sichuan détruite par le récent tremblement de terre, témoigne d'une démarche de protection qui s'appuie sur la concertation préalable active avec les habitants afin de définir le projet, comme l'a exposé le professeur ZHOU Jian.

Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris-Métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Île de France, rappelle combien il est impor-

tant d'associer les habitants à une démarche de protection des ensembles urbains. Il est nécessaire de conserver les équilibres sociaux dans les quartiers historiques.

2. Patrimoine naturel et biodiversité

Dans son exposé introductif, Jean Pierre DUFAY, Directeur Général de l'Etablissement Public de Maîtrise d'Ouvrage des Travaux Culturels, montre qu'en lle de France, la nature est désormais prise en compte de deux manières : par une



Lac avec Nymphéas – Source : diaporama présenté par ZOU Jun

protection des grands paysages, des zones naturelles, des surfaces agricoles et des plans d'eau dans les documents de planification, et de manière plus active par la réalisation d'éco quartiers et par le soutien à des initiatives (toitures et murs végétalisés, fermes cueillettes, jardins familiaux et cultures vivrières en zone péri urbaine), répondant à une prise de conscience des enjeux environnementaux par les citoyens.

En contrepoint, **ZOU Jun**, Président de l'Institut d'urbanisme de la province de Jiangsu, autour de Nankin, évoque les mesures de préservation des milieux naturels contre l'urbanisation rapide : protections des forêts, des ressources aquatiques, des espèces remarquables, création de parcs naturels, coordination des planifications urbaine et rurale. En outre, des mesures plus coercitives, comme un système de transaction pour le droit de polluer, traduisent une véritable prise de conscience écologique. Celle-ci s'est renforcée à l'occasion de la pollution récente par les algues vertes du lac Tai Hu, réservoir d'eau potable de toute la région. L'obligation de respecter les exigences légales de protection de l'environnement rentre désormais dans les critères d'évaluation des autorités locales.

Olivier DAMEE et ses associés chinois présentent la forêt urbaine de Nankin , véritable corridor écologique ou « trame verte ». Le parc planté de milliers d'arbres rafraîchit la température et filtre l'air, les jardins et places publiques offrent d'agréables lieux de promenade aux habitants, l'éclairage aux couleurs modulables, alimenté par l'énergie solaire et éolienne, tout ceci fait de cette forêt un concept paysager emblématique.

En illustrant le retour de la nature en ville, cet atelier met l'accent sur la nécessité de dépasser les tensions habituelles entre la nature, l'agrément et la ville, comme l'affirme **Jean Luc LAURENT** en conclusion.



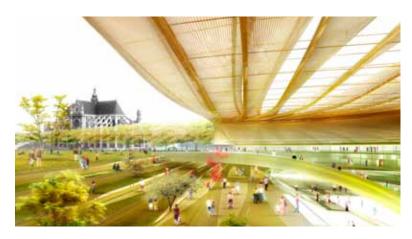
La Forêt urbaine de Nankin – Source : diaporama présenté par Olivier DAMEE



3. Création architecturale et développement durable

Les grandes métropoles sont fortement engagées dans la création architecturale. La concurrence est forte entre les villes : c'est le temps de l'image, il faut rivaliser dans la création.

Pour l'historien et architecte Jean Louis COHEN, l'architecture s'inscrit à la fois dans l'instant et dans la durée, c'est-à-dire en définitive dans le « temps cristallisé ». Outre les objectifs du développement durable, le maître d'œuvre doit intégrer l'évolution des modes de vie dans ses projets et mettre en valeur l'identité des paysages architecturaux et urbains auxquels les habitants sont attachés.



Canopée du Forum des Halles - Source : diaporama de Elisabeth BORNE

La vitalité et la qualité de l'architecture de Shanghai, une des métropoles les plus denses du monde, sont illustrées par l'académicien **ZHENG Schilling** qui présente des images de la piétonisation du Bund, de la « concession française » sauvegardée, des bâtiments industriels conservés sur le site de l'Exposition Universelle ainsi que des constructions nouvelles emblématiques comme le centre financier international de Shanghai.

Paris dispose d'un cadre réglementaire intégrant le développement durable : le *plan local d'urbanisme* voté

De gauche à droite : World Financial Center, Tour Jin Mao et la future Shanghai Tower. Source : diaporama ZHENG Schilling

en 2006. Créer dans la ville, c'est avant tout créer à partir de l'existant, de concert avec les habitants qui s'expriment sur la construction de crèches, de logements sociaux, de bureaux, d'espaces publics et de jardins, comme l'explique **Elisabeth BORNE**, Directrice de l'urbanisme de la Ville de Paris.

Les exemples de réinterprétation des traditions paysagères et du bâti montrés par les agences Liu Yichung et Arte Charpentier font apparaître la Chine d'aujourd'hui comme un remarquable laboratoire d'expérimentations environnementales et culturelles sur le plan architectural et urbanistique.

Pour la Sénatrice et Maire de Montreuil, **Dominique VOYNET**, l'architecture durable ne peut faire l'impasse sur la question sociale : l'enjeu prioritaire d'une nouvelle urbanisation et de la reconstruction de la « ville sur la ville » en zone dense est de rendre possible l'accès à des logements de haute qualité environnementale au plus grand nombre.

Pierre MANSAT conclut sur le défi majeur lancé aux architectes/ urbanistes des grandes métropoles qui est, selon lui, de résoudre la crise du logement.



A

L'esplanade et le Centre culturel de l'EXPO Shanghai 2010 Source : diaporama des agences Liu Yichung-Arte Charpentier Station de métro Père Lachaise et vélos Source : diaporama de Jean-Yves DURANCE



Centre culturel de l' Expo U Shanghai Source : Diaporama de SHEN Shanzhou

4. Ingénierie culturelle et tourisme métropolitain

Le tourisme se développe dans les grandes métropoles. Il prend de multiples facettes : la découverte du patrimoine, des musées et des différents lieux de culture, des quartiers rénovés et de leur nouvelle architecture, la gastronomie, le shopping, la rencontre avec les habitants. Les médias actuels, internet notamment, favorisent ce développement.

Jean Yves DURANCE, Vice Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, souligne l'importance du tourisme d'agrément et d'affaires pour le développement économique et l'emploi de la métropole parisienne, première destination mondiale. Le développement durable fait déjà partie de ce tourisme, s'agissant notamment des modes de déplacement retenus dans la métropole parisienne. La définition et la gouvernance de la politique touristique doivent associer tous les acteurs concernés, politiques et professionnels, à l'échelle du territoire métropolitain. Ce tourisme métropolitain, celui de la « zone dense », est promis à une forte croissance et à des changements qualitatifs majeurs dans les prochaines années.

Dans le même esprit, **SHEN Shanzhou**, directeur du tourisme de Shanghai, rappelle combien les événements culturels, sportifs et spectacles vivants, notamment sur



l'espace public urbain, sont capables d'attirer et de multiplier le nombre des visiteurs.

Geneviève BERTRAND, Conseillère de Paris, Présidente de la Commission Culture et Relations internationales du Conseil de Paris, souligne enfin le rôle essentiel de la population pour assurer au visiteur le meilleur accueil. Tout autant que sa richesse culturelle, la qualité de cette relation personnelle donne une âme à un territoire et suscite l'envie de revenir.

▶ Deuxième conférence

« Développement des technologies et innovations »

1. Eau et assainissement

Pour Pascal BERTEAUD (Marne la Vallée) qui rappelle que l'eau a depuis toujours été au cœur de la création des villes, il importe que les ouvrages qui y sont liés, qu'il s'agisse des systèmes d'assainissement et d'approvisionnement, de la prévention contre les inondations, des transports fluviaux, ou de la gestion des eaux de pluie, soient prévus dès l'origine des projets urbains (leur durée de vie étant de plusieurs générations) et qu'ils incorporent les techniques les plus innovantes.

Le Professeur XU Zu-Xin présente la rénovation de Suzhou Creek, cours d'eau traversant Shanghai, autrefois noir et malodorant, qui a été épuré il y a une dizaine d'années et dont les berges ont été aménagées pour restaurer l'écosystème et en faire un lieu de promenade agréable.

ZHANG Jianpin, responsable de l'assainissement de Shanghai, se félicite de ce qu'une forte proportion des eaux





Suzhou Creek, avant et après aménagement Source : diaporama de XU Zuxin



usées de la métropole soit désormais traitée et évoque les techniques innovantes mises en œuvre pour réduire la pollution des eaux de pluie, prévenir les inondations et diminuer la consommation énergétique des usines de traitement.

Ollivier RAMUS, représentant Suez Environnement en Chine, constate que les normes environnementales en Chine sont désormais plus strictes que les normes européennes, qu'il s'agisse du traitement des eaux usées par les centrales à cogénération (les boues se substituant au charbon) ou des standards exigés pour les nappes phréatiques.

L'eau comme moyen de transport Source : diaporama de Pascal BERTEAUD











2. Efficacité énergétique et nouvelles ressources

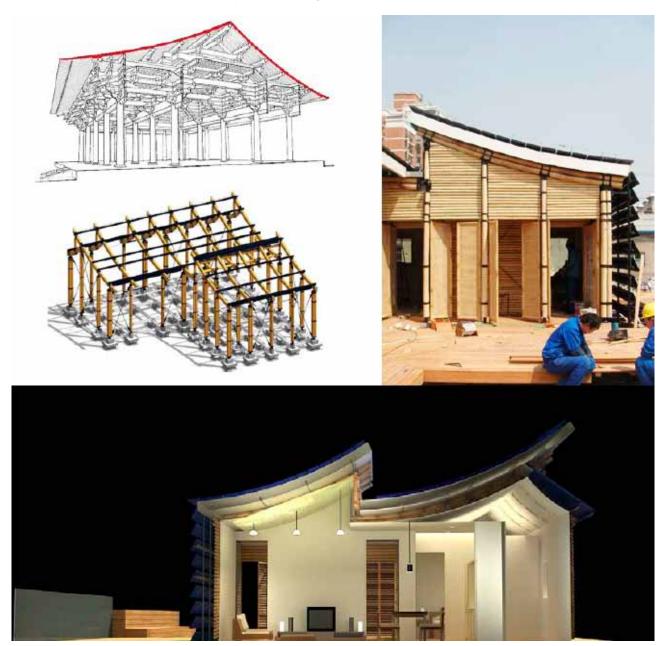
Dans son exposé introductif, **Pierre JACQUET**, Economiste en chef de l'Agence française de développement¹, soutient que si les villes produisent les trois quarts des émissions de gaz à effet de serre de la planète, et sont

donc au cœur du problème du réchauffement climatique, elles peuvent aussi constituer la solution car elles génèrent des économies d'échelle, tant en matière d'innovation et de croissance économique que d'intensification d'énergie. Les pays émergents, avec leur course à l'urbanisation et au développement, sont des laboratoires du futur au sein desquels les recherches (notamment sur les morphologies urbaines et sur les politiques publiques) doivent être encouragées. La ville durable doit être conçue d'emblée en intégrant toutes ses composantes : espaces urbains, mobilité et connectivité, densité, mixité des activités.

Pour **ZHOU** Ya, représentant la municipalité de Shanghai, les énergies renouvelables dans les villes chinoises sont de véritables pôles de croissance : panneaux photovoltaïque, usines de traitement des déchets pour la production de biogaz, centrales éoliennes sont mises en place pour fournir l'énergie nécessaire à la vie urbaine. Le vieux port de Shanghai est aménagé pour installer ces nouvelles unités de production d'énergies renouvelables. De plus, la Chine dispose des plus grandes installations de séquestration de charbon du monde. Entreprises, administrations et particuliers sont encouragés à économiser leurs consommations d'énergie, ce changement en faveur de comportements plus sobres étant en Chine le principal levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Vitrine des technologies innovantes, le site de l'Exposition Universelle est équipé de pompes à chaleur alimentées par l'eau du Huang Pu et le pavillon Chine fonctionne à l'électricité photovoltaïque. Le Professeur TAN Hongwei rappelle que la consommation énergétique chinoise, bien qu'inférieure à la moyenne mondiale par habitant, reste encore composée à plus de 70 % d'énergies fossiles (charbon surtout) mais observe que la part des énergies renouvelables

^{1.} cf article "Les villes chinoises, laboratoire de la sobriété énergétique ?" de Jin Xiaoting et Vanina Pomonti (agence de Pekin de l'AFD) et Pierre Jaquet, paru dans la revue URBANISME n°376 - janvier/février 2011 - p26 à 28.

Maison solaire chinoise en bambou – Source : diaporama TAN Hongwei ▼



est en pleine progression du fait notamment des politiques publiques favorisant l'énergie solaire comme le programme « soleil doré ». La Chine est déjà la première centrale solaire du monde. L'énergie solaire sera bientôt en mesure de répondre aux besoins domestiques, à l'instar de « l'initia-

tive soutenable » du campus universitaire de Tongji et des maisons autosuffisantes en énergie (ou même produisant plus d'énergie qu'elles n'en consomment), comme certaines maisons traditionnelles sur les toits desquelles sont posés des panneaux photovoltaïques.

Jérôme TOLOT (GDF SUEZ) évoque le partenariat public/ privé dont l'objet est l'éclairage public d'un quartier parisien par diodes électroluminescentes, géré par un système permettant de moduler la luminosité et de réduire ainsi la consommation d'énergie.

François DUPOUX, Président de la Fédération des services énergie environnement, souligne les hautes performances des trois réseaux d'énergie en agglomération parisienne: SYCTOM (déchets), CPCU (chauffage urbain), CLIMESPACE (froid), ces deux derniers étant les premiers en Europe pour leur efficacité énergétique.

Betternix

Detternix

Singue

Civolatoria

C

Réseau de chaleur urbaine CPCU Source : diaporama de François DUPOUX Ghislaine SENEE, Maire d'Evecquemont et conseillère régionale, souligne l'importance d'anticiper les mutations énergétiques, en particulier la raréfaction des énergies fossiles pour mieux déterminer à long terme les meilleurs investissements du point de vue de l'efficacité énergétique.

3. Nouveaux modèles de déplacements

Dans son exposé introductif, **Jean Pierre FARANDOU**, Directeur Général délégué de SNCF Proximités, distingue les trois facteurs qui sont à l'origine de la révolution actuelle des transports: la congestion urbaine, le gaspillage énergétique et la concentration des populations dans les villes. Le report de la voiture particulière vers les transports en commun et les transports doux, l'essor de l'intermodalité, le partage de la voirie entre plusieurs modes de transport, sont les éléments marquants de cette révolution.

Pour sa part, le professeur PAN Haixiao constate qu'à Shanghai et dans la plupart des villes chinoises, la marche à pied et la bicyclette sont en régression au profit de la voiture individuelle dont l'usage va de pair avec l'élévation du niveau de vie. Cette tendance se vérifie alors même que le réseau du métro de Shanghai s'est accru de 420 km dans les dernières années, sans toutefois résoudre le problème du « dernier kilomètre » qui sépare souvent les stations des domiciles. Partisan d'un modèle urbain conçu en fonction de son réseau de transports en commun, il préconise une

politique des transports associant plusieurs modes de déplacement, l'essentiel étant que les besoins de toutes les catégories de la population (personnes âgées, handicapés, enfants ...) soient pris en compte.





Tramway T3, Paris : pont du Garigliano - porte d'Ivry Source : diaporama Hélène de LARGENTAYE

Lors des deux table rondes qui ont suivi, Gilbert ROGER, Vice-président du conseil général de la Seine Saint Denis et Maire de Bondy, Brigitte KUSTER, Maire du 17ème arrondissement de Paris, Hervé MARSEILLE, Maire de Meudon, Louis NÈGRE, Président du GART, avec d'autres élus territoriaux, professionnels et universitaires franciliens et chinois, échangent sur l'accessibilité et le droit au transports, sur la tarification sociale (les Chinois à faibles revenus ne prennent pas le métro alors que dans les villes françaises, les transports en commun sont accessibles à toutes les catégories sociales) et sur les difficultés des transports de banlieue à banlieue en lle de

France. A cet égard, l'intermodalité, combinant par exemple train et tramway (pour les petites distances), apparaît comme la solution au problème du « dernier kilomètre ». Le développement de voitures et vélos électriques dans les villes peut être encouragé par l'installation de bornes électriques gratuites.

En conclusion, **Pierre MANSAT** souligne combien les politiques urbaines et des transports sont étroitement imbriquées et estime que dans le cas de l'agglomération parisienne, l'échelle métropolitaine est pertinente pour la définition de ces politiques.

Tracés d'Arc Express et du Grand 8 en lle de France - Source : Région Île-de-France ▼





Pascale CHABRILLAT, responsable Méditerranée et Coopération internationale à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

► Troisième conférence

« Développement des territoires »

1. Projets métropolitains de développement durable : planification et stratégies

Le philosophe Olivier MONGIN livre ses réflexions sur la vitesse, les flux et les métropoles, lieux de connections indispensables dans lesquels l'intermodalité peut avoir une place singulière. Il constate avec une certaine inquiétude l'accroissement spectaculaire du taux d'urbanisation dans le monde : limité à 10 % au début du 20ième siècle, ce taux passera à 70% au cours du 21ème siècle. Or un grand nombre de métropoles mondiales, notoirement dans les pays émergents, ne maîtrisent pas cette urbanisation galopante. Par contraste, la plupart des villes européennes se sont construites dans la durée et ont une histoire qui leur confère une mémoire et par suite une identité. S'agissant de l'agglomération parisienne, celle-ci tarde à s'institutionnaliser comme métropole, peut-être du fait d'une identité encore insuffisamment affirmée alors même que les pratiques métropolitaines se développent rapidement, en particulier en matière de transports, mais aussi s'agissant d'établissements publics tels que les hôpitaux. Après avoir souligné l'émergence en France de communautés urbaines reconnues comme des métropoles dynamiques (Nantes, Lyon, Bordeaux...), il évoque la consultation du Grand Paris accompagnant une volonté politique de réforme des collectivités territoriales qui peine à démêler l'imbroglio politique des métropoles.

Jean-Claude GAILLOT, Directeur Général Adjoint de l'Unité Aménagement durable de la Région Ile-de-France, présente le schéma directeur de la Région Ile-de-France. A la fois projet spatial d'échelle régionale et document

d'urbanisme, ce schéma fixe les orientations pour le développement de la région à l'horizon 2030, dans les domaines de l'aménagement, du logement, des transports, et de l'environnement.

YU Sijia, président de l'Institut d'urbanisme de Shanghai décrit les axes de développement de la métropole shanghaienne et les différents plans d'urbanisation dessinés depuis 1931. C'est à partir des années 1960 que les autorités développent de manière contrôlée des villes satellites autour du centre-ville de Shanghai. Aujourd'hui le plan directeur en cours réaffirme la structuration de la métropole shanghaienne de 20 millions d'habitants en un centre-ville, 9 villes satellites, et 66 autres villes à conforter. Les grands objectifs de planification comprennent la limitation de l'étalement urbain, la délocalisation de l'industrie dans les zones périphériques et l'éclosion de la nature en centre-ville.

Mme WANG Lai, représentant la ville de Hambourg présente la démarche des IBA (Internationale Bauausstellung) consistant, avec la participation des habitants, à valoriser les initiatives et à inventer le futur d'un territoire identifié sur un temps limité. Cette démarche est illustrée par l'exemple d'une île urbanisée de l'Elbe proche du centre. Ce territoire défavorisé de 55 000 habitants et de 40 nationalités différentes doit être désenclavé d'ici 2013, l'objectif étant que cette expérience exerce un effet de levier pour l'ensemble de la métropole hambourgeoise.

2. Penser la ville en termes de coûts globaux, financer les investissements

Pascale CHABRILLAT, responsable Méditerranée et Coopération internationale à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), insiste sur la nécessité d'investir pour le financement de la ville durable. Pour répondre aux défis posés par l'écologie urbaine, les dirigeants,



Plan des villes nouvelles autour de Shanghai Source : diaporama Yu Sijia

gestionnaires et planificateurs chinois ont mis en œuvre un arsenal de règles et d'incitations favorisant l'économie circulaire et systémique dans les grandes villes. En France, à travers son plan stratégique « Elan 2020 », la CDC travaille dans quatre domaines prioritaires : la ville et le logement, le développement durable, l'activité économique et les entreprises, les universités. La Caisse agit également en dehors des frontières françaises, sur les scènes européennes, méditerranéennes et internationales.

Le développement économique de Shanghai est résumé en quelques chiffres par WANG Deszhong, membre du Conseil municipal de Shanghai,: entre 1978 et 2008, le PIB de la métropole a été multiplié par 17 et la population a augmenté de 8 millions d'habitants, cependant que la part de l'emploi tertiaire passait de 20 à 53 %. Aujourd'hui, Shanghai est confrontée à l'accélération des investissements des actifs financiers possédés par l'Etat, alors que le potentiel foncier pour la construction est limité et que les restrictions énergétiques et environnementales augmentent. Pour accompagner cette mutation, Shanghai doit adapter sa structure industrielle, développer des services modernes et créer des usines répondant aux défis énergétiques.

M. Martial CHEVREUIL, représentant le groupe EGIS montre tout l'apport des nouvelles technologies dans la gestion de la ville durable et les opportunités qu'elles peuvent offrir pour des investisseurs. Les nouvelles technologies peuvent aussi permettre une tarification prenant mieux en compte les externalités.

Hélène de LARGENTAYE, représentant la Ville de Paris, rappelle les grandes lignes du plan climat de Paris, voté en 2007. Transposition des engagements du protocole de Kyoto au territoire parisien (Paris intra muros), ce plan vise à réduire de 75 % l'empreinte carbone de Paris à horizon 2050 (« facteur 4 ») avec des objectifs intermédiaires pour 2020. Les investissements relèvent en grande partie

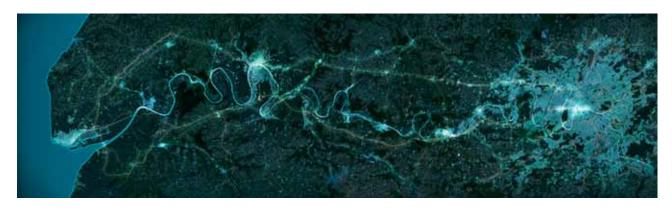


du budget de la collectivité parisienne (1, 6 milliards € en 2010) mais aussi de celui de la Région pour les transports collectifs et de plus en plus des collectivités riveraines, La mise en œuvre du plan climat de Paris peut être une opportunité pour stimuler l'activité économique parisienne : alléger la contrainte financière permettrait d'enclencher un processus vertueux de croissance et de création d'emplois.

Pour pouvoir intervenir sur l'ensemble des phases d'une opération, la région lle-de-France a créé avec l'Etat un outil foncier autonome, disposant de capitaux propres issus d'une fiscalité dédiée, aux fins d'acquérir le foncier, de le requalifier, et de le céder aux opérateurs ou bien de le constituer en réserve : l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, représenté par M. Jean-Philippe ATTARD.

La maîtrise collective du développement urbain appelle des outils d'investissement permettant la prise en compte du long terme et l'intégration des externalités négatives, conclut **Jean-Luc LAURENT**.

Antoine Grumbach - Changer d'échelle en travaillant de Paris à l'estuaire de la Seine Paris Rouen le Havre 🔻



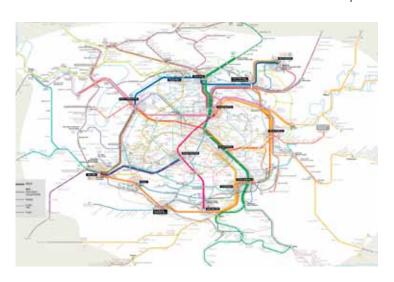
► Une ville harmonieuse dans un territoire durable :

La consultation internationale du Grand Paris

Comme l'a rappelé **Pierre MANSAT**, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile de France, il y a un « avant » et un « après » la consultation internationale lancée en 2008-2009 par l'Etat, auxquels se sont associées la Région Ile-de-France et la Ville de Paris.

Cette consultation a bouleversé l'approche des questions urbaines liées à Paris et à la Région lle de France. Tout d'abord parce qu'elle a permis aux élus de penser les projets en termes métropolitains ; ensuite parce qu'elle a fait travailler ensemble des équipes internationales et pluridisciplinaires (économistes, démographes, sociologues...) pilotées par des architectes-urbanistes ; enfin, parce qu'à partir d'un diagnostic prospectif, elle a nourri la réflexion sur la métropole post Kyoto, toute tournée vers la réduction drastique de son empreinte carbone.

Huit équipes ayant participé à la consultation sur le Grand Pari(s) ont débattu au sein de tables rondes avec des experts



chinois et des élus franciliens sur quatre thématiques correspondant aux préoccupations des grandes métropoles mondiales. Cette journée a été pilotée et organisée par **Yannick BELTRANDO**, responsable du pôle Métropole de l'Apur et co- animée avec **Vincent FOUCHIER**, directeur général adjoint de l'IAU-IDF.

1. Faire Métropole : comment articuler efficacité économique et équité sociale et territoriale ?

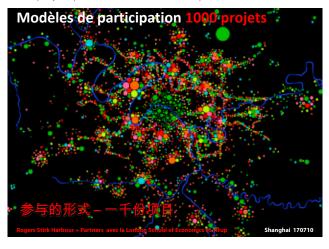
YU Sijia, président de l'Institut d'urbanisme de Shanghai, évoque la reconversion douloureuse des industries (acier, automobile, équipementiers..) de Shanghai. Celle-ci est devenue une métropole tertiaire dont les activités se sont développées à l'est sur Pudong et à l'ouest à partir d'un « hub » de transports autour de l'aéroport et de la gare ferroviaire. La rénovation du vieux Bund, l'intégration des bâtiments nouveaux dans le paysage urbain, la façon de traiter les échangeurs, témoignent de la préoccupation de l'existant et de la culture du patrimoine.

Selon Antoine GRUMBACH, pour « faire métropole », il est nécessaire de changer d'échelle et de perspective pour participer pleinement à la mondialisation maîtrisée. Il faut donc passer du Grand Paris à l'échelle de Paris Rouen Le Havre car toutes les grandes métropoles d'aujourd'hui sont connectées à la mer.

Michel CANTAL-DUPART, de l'équipe Nouvel / Cantal-Dupart / Duthilleul, défend l'idée que pour mieux développer le Grand Paris, il faut à la fois faire la « ville sur la ville », mettre en place un vrai maillage des transports urbains à l'image du métro parisien, et intégrer les zones urbaines sensibles.

Pour François DECOSTER, de l'équipe l'AUC, la métropole contemporaine est une matière vivante, travaillée en permanence par des forces contradictoires, l'équité

■ Nouvel / Duthilleul / Cantal-Dupart Proposition d'un nouveau maillage de transports en commun pour le Grand Paris





d'une part, l'hyper-productivité de l'autre. La métropole appelle une pensée ouverte, où le centre ne s'oppose plus à la périphérie, où l'hyperspécialisation va de pair avec des démarches transversales et interdisciplinaires.

PAN Haixiao, professeur à L'université de Tongji, s'inquiète de la croissance démographique et économique du centre de Shanghai : elle s'effectue au détriment de la périphérie, l'écart des niveaux de vie se creusant à mesure qu'on s'éloigne du cœur de la métropole. Un déséquilibre nord /sud accentue cette tendance. Les infrastructures de l'agglomération ne sont pas dimensionnées pour une population qui pourrait passer de 20 à 30 millions d'habitants à horizon d'une dizaine d'années. L'harmonie entre l'homme et la nature risque d'être mise à mal.

Jean-Christophe FROMANTIN, maire de Neuillysur-Seine, insiste sur le fait qu'une métropole se justifie d'abord par sa capacité à produire de la richesse et ensuite sur son aptitude à produire du lien social, de la solidarité. Gabriel MASSOU, conseiller régional de la région llede-France conclut : « Si Shanghai et l'Île-de-France ont des problématiques communes et identiques, les réponses qu'elles y apporteront ne sauraient être identiques tant elles dépendent de l'histoire propre de leurs habitants comme de leurs territoires ».

2. Développement urbain, nouveaux regards : Quelles formes et quelles méthodes de projet pour les quartiers de demain ?

WU Jiang, vice doyen de l'université de Tongji, souhaite que l'architecture et le design à Shanghai soient mieux adaptés aux divers modes de vie des habitants. Il s'agit d'une exigence de qualité qui devrait être prise en compte dans les constructions dès le stade de la conception des

projets urbains. Prenant l'exemple des bicyclettes, dont il a regretté la disparition, il a souhaité que les cultures restent diversifiées. La transformation actuelle des villes, qui s'appuie sur les nouvelles technologies doit rechercher à la fois une plus grande convivialité et une diminution de l'empreinte carbone.

Pour Stephen BARRETT, de l'agence londonienne Rogers Stirck Harbour and Partners, il faut une stratégie globale claire qui ordonne et qui hiérarchise. Elle doit être souple, vivante et évolutive. En même temps, la métropole doit évoluer grâce à une multitude de projets qui transforment la ville de l'intérieur.

Selon François LECLERCQ, du groupe Descartes, pour rendre la métropole plus vivable dès à présent, il faut favoriser la densification à toutes les échelles et optimiser le foncier mal utilisé pour améliorer la ville à proximité des gares, le long des fleuves, des grandes voies urbaines et des autoroutes.

François DECOSTER, de l'équipe l'AUC, propose que les travaux d'aménagement de la métropole, qui est en grande partie héritée du passé, se fassent à partir des spécificités de chaque lieu avec des objectifs clairs mais sans grand plan prédéfini.

M21AK





























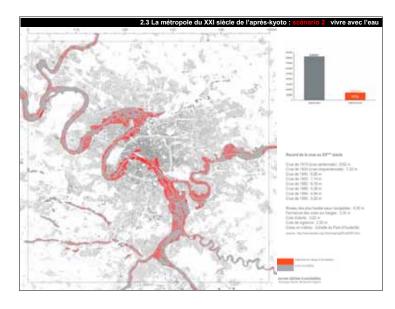








MK21AK - La métropole du 21e siècle de l'Après Kyoto, métropole héritée, implique d'intervenir à partir de la spécificité de chaque lieu



 Studio 10 - Repenser la ville à partir des cours d'eau en tenant compte des inondations

Elisabeth BORNE, directrice de l'urbanisme de la Ville de Paris, rappelle qu'actuellement, 10 % du territoire parisien est en cours de rénovation, les quartiers situés à la frontière de la Capitale et des communes voisines étant tout particulièrement concernés. Cela représente une surface supérieure aux transformations urbaines qui ont eu lieu tout au long du siècle dernier. Ces aménagements se font en coopération avec les communes riveraines, dans une approche métropolitaine. Ils devraient réussir à rééquilibrer la partie est du cœur de l'agglomération. Le travail se fait sur le tissu urbain existant, plutôt qu'en construisant des villes nouvelles ou en créant des ouvrages monumentaux.

Laurent LAFON, maire de Vincennes et conseiller régional d'Ile-de-France, plaide pour que le fleuve ne soit plus considéré comme une frontière naturelle. Au contraire, à l'échelle de la métropole, la Seine peut être considérée comme un lien territorial, et dans cette perspective, redevenir un élément clé des transports, qu'ils soient de passagers ou de marchandises.

3. Fleuves, paysages et repères métropolitains : comment renouveler l'identité métropolitaine ?

LIU Binyi, directeur du département de paysage, Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Shanghai, évoque les paysages urbains autour de l'eau en prenant les exemples du lac Jiyang. Les aménagements préconisés sur ces projets privilégient la sécurité, la nature, l'esthétique et l'économie urbaines, l'activité humaine. Outre la dimension écologique de ces espaces publics (réserve d'eau, prévention contre les inondations, recyclage...) les dimensions culturelles et spirituelles sont préservées, dans le respect de la tradition séculaire de l'aménagement paysager chinois.

Paola VIGANO, de l'agence italienne Studio 10, rappelle que le territoire du Grand Paris a été dessiné par l'eau. La forme du territoire est le premier des grands « monuments »

de la métropole. S'appuyer sur les cours d'eau pour repenser la métropole durable permettrait de définir une nouvelle structure spatiale qui sortirait du schéma radioconcentrique.

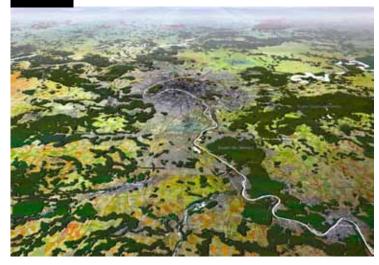
Bertrand SCHIPPAN, de l'agence hollandaise MVRDV, propose de renouveler l'identité métropolitaine par le paysage, en multipliant les parcs dans les zones difficilement constructibles (zones de nuisance sonores autour des aéroports par exemple) et en valorisant les bords de Seine par une densification des rives et des aménagements qui tiendraient compte des zones inondables.

Michel CANTAL-DUPART, de l'équipe Nouvel / Cantal-Dupart / Duthilleul, rappelle l'attachement de son équipe à la structuration de la métropole parisienne à partir des vallées mais aussi du maillage de transports en commun.

Selon Antoine GRUMBACH le fleuve est porteur d'une identité pour tous à l'échelle de la ville globale. Qui plus est, il permet de porter un système de représentation qui se raccroche au Paris historique et qui échappe en même temps à l'opposition traditionnelle entre ville et nature.



MVRD\
Aménager et densifier les rives de la Seine ▶



■ Groupe Descartes - Valoriser le grand paysage

Jean-Yves LE BOUILLONNEC, député-maire de Cachan et président de Paris Métropole, développe les notions de culture et de spiritualité associées à l'urbanité. S'il doit y avoir « fait urbain », c'est en lui imprimant du sens qu'il prendra ou retrouvera sa pertinence. Ce « sens » doit être compréhensible pour tous ceux qui habitent ou travaillent sur ce territoire. Dans ce contexte, la métropole est désormais l'échelle pertinente de l'urbain. En partant d'un constat commun à tous les acteurs et habitants, en respectant la diversité des approches tout comme la différence de rythmes de conception et de mise en oeuvre, il s'agira d'atteindre un objectif partagé sur un territoire.

4. Faire face aux mutations environnementales : comment concevoir nos métropoles à l'heure du changement climatique ?

YANG Haizhen, professeur de l'Ecole d'environnement, présente l'étude sur le système d'indicateurs de l'environnement pour la construction de l'île de Congming, dont le projet a été lancé en octobre 2005. C'est la première fois que la Chine propose de construire une « île écologique » à l'échelle mondiale. Ces indicateurs fourniront un solide soutien technique et scientifique pour la construction de cette île destinée à devenir un pôle de haute technologie.

François LECLERCQ, du groupe Descartes, propose des outils pour lutter contre le réchauffement climatique : augmenter les surfaces de forêts, limiter l'étalement urbain, développer l'agriculture urbaine et les zones humides, utiliser des matériaux de construction plus clairs et moins absorbants.

Stephen BARRETT, de l'agence Rogers Stirck Harbour and Partners, rappelle que dans les pays riches, l'empreinte environnementale d'un citadin est bien inférieure à celle d'un habitant de la campagne. Face aux défis du changement climatique et d'un avenir sobre en énergie et en ressources naturelles, il faut développer des modèles de villes intenses, robustes et adaptables.

Bertrand SCHIPPAN de MVRDV, propose, pour répondre au changement climatique, de réduire les besoins en énergie par l'amélioration des mobilités, de développer les énergies propres, et de densifier la ville afin de limiter les déplacements.

Paola VIGANO, de l'agence italienne Studio 10, souligne le fait que le Grand Paris n'est pas un territoire « extrême », au sens où le changement climatique aura des conséquences extrêmes, comme par exemple pour les villes côtières hollandaises, pour Venise, ou pour Shanghai. Elle développe un scénario de « ville poreuse » pour la métropole parisienne qui vise à faire muter les tissus urbains existants, à donner une accessibilité fine aux transports collectifs, et à développer la présence végétale.

Jean-Yves Le BOUILLONNEC, Pierre MANSAT et Jean-Luc LAURENT concluent la journée et la semaine de colloques en dégageant les principales interrogations : redonner du sens à la croissance urbaine, travailler en étroite concertation avec les habitants et accorder à la gouvernance toute l'importance qu'elle mérite, rappelant ainsi qu'une centaine de communes, dont Paris, ainsi que des intercommunalités, les Conseils Généraux et la Région lle-de-France ont souhaité créer en 2009 une structure de concertation et de dialogue adaptée aux problèmes spécifiques de l'agglomération centrale : le Syndicat Mixte Paris Métropole.



▲
Rogers Stirk Harbour + Partners avec LSE et Arup
Transformer la ville en jardin

► « SIDE EVENTS »

1. Regards sur la terre 2010 : villes, changer de trajectoire ?

Le chef économiste de l'Agence française de développement (AFD), **Pierre JACQUET**, et la directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), **Laurence TUBIANA**, ont conjointement présenté la version chinoise de Regards sur la Terre 2010. L'annuel du développement consacre son dossier 2010 aux villes, espaces et acteurs en première ligne du développement durable. Au-delà du constat des enjeux et des obstacles à surmonter, l'ambition est d'identifier les dynamiques porteuses du changement de trajectoire indispensable.

Plus de la moitié de la population mondiale est aujourd'hui urbaine. Les villes – acteurs de dimension mondiale pour certaines d'entre elles –, produisent l'essentiel des richesses et des connaissances, mais concentrent dans des conditions souvent précaires les populations parmi les plus fragiles, et sont aussi à l'origine d'une part importante des dégradations de l'environnement.

Pourtant c'est aussi là que se recherchent au quotidien des réponses politiques, sociales et environnementales aux défis du XXIe siècle. À ce titre, les futures mégalopoles du Sud pourraient, en développant d'autres normes que celles héritées du siècle passé, jouer un rôle déterminant.

Publié dans sa version francophone chez les Presses de Sciences Po (France) et dans sa version anglophone chez TERI Press (Inde), Regards sur la Terre est aujourd'hui publié en chinois par les Presses de la Chinese Academy of Social Sciences.



2. L'Institut des métropoles durables

(Pierre MANSAT, Jean Luc LAURENT, Catherine BARBE)

La Ville de Paris et la Région Ile-de-France se sont associées pour créer un forum permanent de discussion et d'échange international réunissant chercheurs, experts, élus et praticiens : l'Institut des métropoles durables.

Les sujets émergents ou insuffisamment explorés seront traités au stade le plus en amont possible avec les partenaires français ou étrangers de l'Institut. Le vaste champ des questions suscitées par la transition vers la métropole durable comprend notamment l'efficacité énergétique des immeubles, le renouveau des déplacements, l'organisation des territoires



et des réseaux, la protection de la biodiversité, la maîtrise des technologies de l'information au service de la ville et de ses habitants, mais aussi les impacts de la mondialisation des échanges, de la culture, du tourisme....

Les modalités d'échanges pourront prendre la forme de journées thématiques, d'un évènement annuel, d'une veille scientifique permanente, d'articles scientifiques et de « working papers ».

Les contacts indispensables seront simultanément approfondis avec des métropoles européennes (Londres, Berlin, Barcelone, Amsterdam...), américaines et avec des métropoles majeures d'Asie (Shanghai) ou d'Afrique.

3. Métropole 3.0 – Paris Métropole à Shanghai

(Pierre MANSAT, adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités d'Île-de-France, Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly, vice président de Paris Métropole)

Le rôle des technologies de l'information dans la construction métropolitaine est central car l'usage des systèmes d'information modifie de façon très significative les comportements des gens. On ne peut pas penser la métropole de demain sans intégrer ces dynamiques de connaissance et d'échange.

Cette question peut être traitée en premier lieu sous l'angle de l'image et de la compétitivité des territoires. Les collectivités du territoire de Paris Métropole abritent un patrimoine composé de monuments, de paysages,

d'une culture, d'un savoir etc. C'est grâce à la richesse de ce patrimoine que se sont développés une identité et des avantages compétitifs. Or la capacité démesurée d'amplification des médias Internet doit nous inciter à être très attentifs sur la vitalité de ce patrimoine. Si l'on néglige les avantages différenciateurs d'une métropole, celle-ci projettera très rapidement une image standardisée et sans âme. Si, au contraire, la revitalisation des cultures est travaillée, les leviers de l'Internet amplifieront ces avantages différenciateurs.

En second lieu, le rôle des technologies de l'information dans la construction urbaine vise le lien social. L'articulation entre les médias sociaux et l'espace public est essentielle. La territorialisation des outils collaboratifs doit être stimulée pour qu'ils contribuent à enrichir toutes les formes d'échanges et de solidarité. Cette création de liens et cette coproduction de richesse sont de véritables leviers de performance pour la métropole de demain.



► Remerciements

Cette semaine de colloques a été placée sous l'égide d'un comité scientifique présidé par Monsieur Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, Délégué spécial Grand Paris et métropole francilienne, conseiller régional et Monsieur Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France

Nous remercions particulièrement Mme Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine - IFA - à la Cite de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot.

Ce document a été conçu et réalisé avec le concours de Mmes Hélène de Largentaye, Conseillère chargée du développement durable , Secrétariat Général de la Ville de Paris, Catherine Barbé, directrice générale à la Ville de Paris, Céline Laurens, Chargée de Mission - DPR-SDRIF Unité de l'Aménagement Durable Conseil Régional d'Ile-de-France, Valérie Mabin-Bonnet, Directrice valorisation et promotion des territoires Unité des Affaires Internationales et Européennes du Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Jean-Baptiste Vaquin, Président du département Espace Public Aménagement de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, M. Yannick Beltrando, architecte urbaniste responsable du pôle Métropole – APUR.

Nous sommes reconnaissants à l'Agence Française de Développement pour sa contribution directe à cette édition, à la Directrice générale de Paris Métropole, Mme Marie Deketelaere-Hanna et à ses équipes, à l'APUR, à la Ville de Paris à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et à la région ile de France pour avoir permis à un grand nombre de collaborateurs de s'impliquer activement dans ce projet.

Nous exprimons toute notre gratitude au Bureau Edition Création du Conseil régional d'Ile-de-France pour la conception graphique et l'édition de ce document.

Nous remercions enfin l'ensemble de nos partenaires pour avoir permis par leurs contributions la tenue de cette semaine « Paris-Ile-de-France : un fleuve, un territoire, un mode de vie ».

Organisation:

- Association PARIS ILE DE FRANCE Expo 2010 Shanghai, qui rassemble la Région Ile-de-France, la Ville de Paris, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- Shanghai Urban Planning Society,
- Shanghai Urban Planning & Design Research Institute
- Tongji University

Mise en œuvre:

- Association PARIS ILE DE FRANCE Expo 2010 Shanghai
- ISTED
- FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Locales

Partenaires:

- GDF Suez
- SNCF Proximités
- Schneider Electric
- Groupe Caisse des dépôts et consignations
- Agence française de développement
- Paris Métropole
- Atelier parisien d'urbanisme
- Institut d'aménagement et d'urbanisme d'île-de-France

Extraits de l'article de MM. Pierre MANSAT et Jean-Luc LAURENT paru dans la revue URBANISME N° 375 - nov-déc 2010 - p40 et 41.

Pour commencer, un paradoxe : Shanghai a de nombreux enseignements à livrer sur la question du patrimoine.. A l'ombre des séries de tours standards, impératifs commerciaux ou touristiques mais aussi défense du cadre de vie par des habitants organisés et revendicatifs adoucissent les mœurs urbanistiques de Shanghai. Ces luttes témoignent de la revendication des citadins qui refusent l'exclusion et la relégation. Nous avons aussi découvert que Paris et les villes occidentales n'avaient pas le monopole du phénomène de « gentrification » qui, de manière moins autoritaire et plus graduelle, conduit aussi à un strict séparatisme social. [...]

La métropole n'est pas seulement une agglomération physique mais bien un système où les échelles et les temporalités varient et s'articulent. Aucune institution centrale dans aucune ville réelle n'est capable de prendre en charge de manière omnisciente et omni-compétente cette dynamique urbaine. Au polycentrisme métropolitain doit correspondre une polysynodie où s'articulent les échelles et les rythmes, où se construisent les solidarités. Entre le « Paris de 1860 » et l'échelle régionale, le syndicat Paris Métropole est aujourd'hui une interface en devenir, une scène politique favorisant à la fois le dialogue horizontal entre communes et l'articulation des niveaux de compétence avec la participation des départements et la Région. [...]















